

IMPLANTATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR PERMANENT OU D'UN DÉFIBRILLATEUR



UNE ADMISSSION POUR L'IMPLANTATION D'UN CARDIOSTIMULATEUR PERMANENT (PACEMAKER) OU D'UN DÉFIBRILLATEUR

Ce dépliant est le fruit d'une collaboration entre l'équipe médicale et l'infirmière du suivi des interventions en électrophysiologie. Il a pour objectif de vous fournir toute l'information nécessaire pour assurer la continuité de vos bons soins suivant la procédure d'implantation de votre cardiostimulateur ou défibrillateur.

Votre cardiologue vous propose l'installation d'un cardiostimulateur permanent ou d'un défibrillateur.

Il arrive que le « pacemaker » naturel du cœur soit défaillant. Le rythme cardiaque est alors trop lent ou s'arrête par intermittence, provoquant des étourdissements ou des pertes de conscience.

Dans d'autres cas, des arythmies dangereuses (tachycardies ou cœur trop rapide) peuvent causer les mêmes symptômes.

Dans ces conditions, il peut alors s'avérer nécessaire de procéder à l'implantation d'un cardiostimulateur ou d'un défibrillateur, chargés de délivrer des impulsions électriques (cardiostimulateur) et/ou des chocs électriques (défibrillateur) au muscle cardiaque lorsque nécessaire.

La batterie de votre appareil se décharge lentement. Il est donc important de respecter les consignes de la clinique de pacemaker et défibrillateur pour les vérifications de votre batterie, soit à distance, soit à l'hôpital. Quand l'épuisement de la batterie du cardiostimulateur permanent ou du défibrillateur approche, on procède alors au changement du boitier.

LA JOURNÉE DE L'INTERVENTION

Où vous rendre?

- Utilisez l'entrée principale située au 5000 rue Bélanger Est.
- Présentez-vous directement à l'unité qui vous a été assigné par le secrétariat à l'heure prévue.
- Une personne de votre entourage peut vous accompagner et rester avec vous toute la journée.

Vous devez apporter:

- Tous vos médicaments.
- Des pantoufles antidérapantes, des bas, votre robe de chambre et des mouchoirs.
- Vos lunettes et appareils auditifs.
- Votre appareil pour l'apnée du sommeil.
- · Votre canne ou marchette, si besoin.
- Il est fortement recommandé de laisser vos objets de valeur (ex: argent comptant, bijoux) à la maison.

Dispositions à prendre:

- Ne mangez et ne buvez rien à partir de minuit la veille de votre admission.
- Cessez de fumer à partir de minuit la veille de votre admission.
- Prenez vos médicaments tels que prescrits par votre médecin.
- Il est important de suivre les recommandations quant à l'arrêt de la prise des anticoagulants (ex : Coumadin, Sintrom, Xarelto, Eliquis et Pradaxa) et des autres médicaments qui peuvent augmenter le risque de saignement (Plavix, Brilinta, Effient).
- Prenez un bain ou une douche avant de venir à l'hôpital.
- Ne portez pas de parfum, déodorant, vernis à ongles et bijoux

Déroulement de la procédure :

- À votre arrivée, une chambre vous sera assignée par le (la) préposé (e).
- Vous devez ensuite enfiler une jaquette d'hôpital et retirer vos sous-vêtements.
- Par la suite, le cas échéant, le rasage nécessaire à votre intervention sera réalisé par le (la) préposé(e) et contrôlé par l'infirmière.
- Un soluté et un moniteur cardiaque afin de surveiller votre rythme cardiaque seront installés par l'infirmier (ère).
- Au moment venu, un brancardier vous conduira en salle d'intervention.
- Lorsque vous serez "bien installé", le médecin électrophysiologiste fera une anesthésie locale et pratiquera une incision à votre épaule pour installer votre appareil. Un anesthésiste est aussi sur place pour s'assurer de votre bonne tolérance à la procédure et de l'absence de douleur pendant l'opération.
- Suite à l'implantation, un pansement compressif sera appliqué au site de l'incision. Il sera retiré le lendemain de la procédure.
- Lorsque l'intervention est terminée, le brancardier vous ramènera à votre chambre.

Retour à l'unité de soins :

- On vous demandera de rester au lit quelques heures, voire jusqu'au lendemain matin. Vous devez garder le bras et l'épaule du côté de l'intervention immobiles.
- L'infirmier (ère) surveillera régulièrement votre fréquence cardiaque, votre pression artérielle, votre respiration et votre pansement.
- Vous pourrez vous lever selon la prescription médicale et sous la surveillance de l'infirmier (ère).

Retour à la maison :

- Votre congé est autorisé par le cardiologueélectrophysiologiste le soir même de l'intervention ou le lendemain.
- Vous ne pourrez pas conduire en quittant l'hôpital. Assurezvous qu'une personne puisse vous raccompagner à la maison.
- Prenez vos médicaments tels que prescrits par votre médecin.
- N'oubliez pas d'être assidu aux rendez-vous fixés pour la vérification du fonctionnement de votre appareil.

CONSEILS POUR VOTRE RETOUR À LA MAISON

1 EFFORTS:

Il est recommandé de ne pas porter de charge lourde de plus de 5kg (11 lbs) ni de lever votre bras au-dessus de votre tête pour 1 mois environ. du côté de votre cardiostimulateur ou défibrillateur, pour s'assurer la bonne cicatrisation tant à l'extérieur au niveau de la peau qu'à l'intérieur au niveau des sondes implantées.

2 ENTRETIEN DU PANSEMENT :

- Ne pas mouiller le pansement pour 5 jours.
- Éviter les bains, les spas, la baignade ainsi que le jet direct de la douche sur la plaie pour 3 semaines, et ce, afin de favoriser la cicatrisation et d'éviter les infections.
- Privilégiez la toilette au lavabo ou la douche téléphone.

3 DOULEUR:

En cas de douleur, vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylénol régulier), 325 mg, 1 à 3 comprimés aux 4 heures.

4 RETRAIT DU PANSEMENT :

- Retirez doucement le pansement transparent et les diachylons de rapprochement 5 jours après l'intervention.
- Il est important de ne pas retirer le pansement avant 5 jours, même s'il y a du sang sous le pansement.
- En cas d'écoulement à l'extérieur du pansement, contacteznous via l'infirmière des suivis en électrophysiologie ou présentez-vous à l'urgence la plus près pour renouveler votre pansement.

5 À SURVEILLER:

- Les signes d'infection, tels que rougeur, chaleur, douleur intense, écoulement ou fièvre.
- Les signes d'hématome tels que gonflement et/ou un saignement.
- Pour les patients porteurs de défibrillateurs : Si vous ressentez une vibration ou entendez un signal sonore provenant de votre défibrillateur, veuillez vous présenter à l'urgence de l'ICM pour procéder à sa vérification.

Si un ou plusieurs de ces symptômes apparaissent, présentezvous à l'urgence le plus près et/ou avisez l'infirmière au suivi en électrophysiologie :

514-376-3330 poste 2244

Du lundi au vendredi, de 8h à 15h30

Autres numéros utiles :

Urgence ICM: 514-376-3330 poste 3000

Pour toutes questions non urgentes : Info santé 811

CONFIRMATION DE RENDEZ-VOUS À LA CLINIQUE DE PACEMAKER ET DE DÉFIBRILLATEUR

- · Votre rendez-vous vous sera acheminé par la poste.
- Si vous participez à un projet de recherche, le responsable vous fera part de la date du rendez-vous
- Si vous ne pouvez pas vous présenter le jour indiqué, prière de téléphoner au :

514 376-3330 poste 3446

Reprise de la conduite d'un véhicule		
	Véhicule privé	Véhicule commercial
Pacemaker	1 semaine	1 mois
Défibrillateur	1 mois ou plus selon l'avis médical car des restrictions particulières s'appliquent	Permis révoqué

Service d'électrophysiologie 5000, rue Bélanger Est Montréal (Québec) H1T 1C8 www.icm-mhi.org